



DCI FORMATION SNCF RÉSEAU

DU 25 AOÛT 2020

En déposant une DCI fin août, la Fédération CGT des Cheminots a de nouveau voulu alerter la direction de SNCF Réseau sur la formation à l'équipement. Pour la CGT, c'est un sujet de première importance pour une qualité de production optimale et un haut niveau de sécurité.

Projet « Formation 2020 »

Ce projet prévoit la création de 3 nouveaux campus (investissement de 100 millions) et la fermeture des 21 centres actuels.

Les 3 campus seront équipés de toutes les installations techniques SE (sur la base de ce qui existait à Moulin Neuf), Voie et Caténaire. Ils disposeront d'un service de restauration et d'hôtellerie.

Sur Saint Priest et Bègles, 2 plateaux techniques différents seront disponibles : un pour la Voie et le SE et l'autre pour les Caténaires.

Les autres techniques seront réparties sur les 3 campus : Soudure et Energie Electrique à Bègles, EALE et LT à St Priest, Télécoms et SM à Nanterre.

Les 3 centres dispenseront des formations Opérateurs, Techniciens Opérationnels (TO), Jeunes Cadres (JC), des formations continues et des formations pour les alternants.

Les Opérateurs IDF seront en priorité formés à Nanterre, les TO et JC seront formés dans les 3 campus.

La direction ambitionne de répartir les agents à former selon leur appartenance géographique de Zone de Production : Ile de France et NEN à Nanterre, Atlantique à Bègles et Sud Est à Saint Priest.

Pour la CGT, le campus de Nanterre risque d'être vite saturé, s'il doit assurer la formation de la moitié des cheminots de l'équipement !

Pour la direction, le projet est lancé et très largement avancé donc sans aucune marche arrière possible.

A Nanterre, la fin des travaux du bâtiment est prévue en avril 2021. L'installation des équipements techniques s'échelonne jusqu'en septembre 2021.

A Bègles, les travaux ont commencé et la livraison du campus est prévue pour février 2022.

A St Priest, la livraison du campus est prévue pour avril 2022.

Concernant les formations au Maroc, elles sont en suspens actuellement du fait de la pandémie, mais une reprise est prévue dès lors que les conditions sanitaires seront réunies. Ce campus ne dispense pas de formation habilitante car situé en dehors de l'Europe.



La délégation CGT a renouvelé sa demande d'arrêter le projet « Formation 2020 » et de conserver, en proximité, des unités de formation. Le maillage dont nous disposons actuellement sur tout le territoire national, avec de nombreuses installations techniques et pédagogiques, a démontré toute sa pertinence et son efficacité. Mais ces unités ont souffert d'un manque d'investissements depuis des années avec, comme conséquence première, des conditions de formation détériorées et un manque d'attractivité pour les cheminots.

Pour nous, la concentration et l'éloignement ne seront pas gage d'efficacité. Les spécificités géographiques ne seront plus abordées et à terme, le métier de formateur ne se concentrera que sur 3 bassins d'emploi.

Aujourd'hui, la direction nous indique que le centre de Nanterre a la capacité d'accueillir environ 300 stagiaires/jour, le même dimensionnement sera déployé sur les 2 autres centres, soit un total de 900 à 1000 stagiaires/jour.

La direction nous indique que les 3 campus seront réservés en priorité aux agents SNCF, mais elle n'exclut pas d'ouvrir les centres aux autres entreprises ferroviaires pour utiliser au maximum les installations.

La délégation CGT a réaffirmé, qu'avant d'envisager une quelconque ouverture de nos centres aux autres entreprises ferroviaires, il y a nécessité d'avoir la capacité de former tous les agents SNCF dans nos centres et de stopper ainsi l'externalisation de cette mission essentielle.

La direction nous a affirmé que les établissements devraient continuer à dispenser de la formation continue (en complément des campus). Elle évalue à 200 le nombre de formateurs actuellement dans les établissements mais ne cache pas que ce projet aura de grandes conséquences sociales pour les formateurs actuellement dans les unités de formation. Un grand nombre de formateurs ne souhaitent pas de mutation dans l'un des 3 campus. La direction ne cache pas non plus son souhait de gain de productivité essentiellement sur la logistique et les fonctions supports, mais également sur le nombre de formateurs Voie.

La direction, se retrouvant confrontée à un manque de formateurs pour intégrer les campus, a lancé une campagne de recrutement interne avec envoi de mails directement à certains agents. Actuellement, une centaine d'agents seraient potentiellement intéressés.

Concernant la crise sanitaire liée à la COVID 19, elle a conduit à la «perte» de 250 000h de formation à SNCF Réseau (M&T et Circulation) depuis le confinement. La direction, dans ce contexte, donne la priorité à la formation initiale et aux formations habilitantes.

Pour la CGT, même si la situation est encore dégradée à cause des protocoles Covid (limitation du nombre de stagiaires), la direction doit mettre en place un véritable plan de rattrapage de ces heures de formation, tout en garantissant la tenue des formations prévues au dernier trimestre 2020 et en 2021. Ce plan doit s'accompagner, dans les établissements, d'embauches afin de remplacer les agents qui seraient amenés à dispenser ces formations.

D'autre part, les formations en distanciel ne permettent pas de toutes les mener à bien en termes de qualité, ce qui prouve que l'accès aux plateaux techniques est indispensable. La CGT a rappelé que les formations en présentiel doivent être la priorité.

Lors de cette DCI, la direction nous a également informés que l'ensemble des Zones de Production a fourni au service formation les prévisions de recrutements mois par mois pour 2021.

Une formation de haut niveau pour les alternants

La direction de SNCF Réseau ambitionne de devenir la référence en formation ferroviaire en France et pour cela souhaite certifier la formation par l'obtention de titres. Ainsi, 3 demandes ont été déposées auprès de France Compétences : titre opérateur voie, titre opérateur caténaire et titre opérateur SE.

La direction a pour objectif d'aller vers de plus en plus de recrutements en alternance pour les opérateurs. Elle ambitionne d'atteindre 50% des recrutements issus de l'alternance.

Pour la CGT, cette proposition va dans le bon sens et répond en partie à sa revendication de développer fortement l'alternance dans notre entreprise avec une embauche à la clé.

La formation des alternants doit s'inscrire dans une perspective de transmission de nos savoir-faire, de renouvellement de nos compétences. Elle doit relever d'une politique d'accueil professionnel durable.

En ce sens, il y a nécessité de garantir un parcours formation et un accompagnement de qualité pour les alternants. Ainsi, les tuteurs doivent disposer du temps nécessaire à l'accompagnement des alternants dont ils ont la charge.

Comblement des postes vacants et arrêt du recours aux vacataires retraités

La direction prévoit de poursuivre le recours aux retraités (une cinquantaine aujourd'hui), affirmant qu'elle ne peut pas faire autrement.

A Nanterre, 2 nouveaux formateurs viennent d'arriver, permettant de couvrir tous les postes à la voie, mais pas au SE.

Pour la CGT, cette situation doit cesser. Nous disposons de suffisamment de ressources et compétences en interne pour pouvoir dispenser les formations. En plus, le recours aux retraités est un non-sens économique, car les vacances sont très coûteuses.

Priorité pour des formations en présentiel

La direction prévoit le développement de modules en distanciel en établissement pour atteindre les pré-requis.

La CGT a demandé que, pour une meilleure réussite aux examens, les agents soient suivis par des cheminots expérimentés dans leur établissement pour atteindre les pré-requis.

La direction prévoit de développer le mode distanciel pour l'atteinte des pré-requis en établissement et pour la partie théorique des formations, afin de prioriser en présentiel les gestes métier, la mise en pratique et la vérification des connaissances théoriques.

Pour la CGT, cette méthode n'a pas prouvé son efficacité. Les stagiaires bénéficiant d'un accompagnement « humain » dans leur établissement pour l'atteinte des pré-requis, ont un meilleur taux de réussite que les autres.

La direction ne cache pas sa recherche de gain de productivité, puisque la formation tronc commun qui serait dispensée en distanciel permettra de diminuer de 25% le temps de formation en présentiel.

Les formations en distanciel vont permettre également à la direction de diminuer le nombre de formateurs, notamment à la voie, pour la formation « tronc commun ».

Revalorisation du métier de formateur

Pour la CGT, le métier de formateur souffre d'un manque d'attrait et de reconnaissance, ce qu'a reconnu la direction lors de cette DCI.

Afin d'attirer des formateurs en Ile de France, ceux issus de province toucheront la prime identique à celle perçue par les agents de production.

La direction prévoit de proposer de devenir formateur à des agents à 6 ans de la retraite, afin qu'ils terminent leur carrière sur ce poste. Elle prévoit également de faire de la formation une période de montée en compétences.

Pour la CGT, le métier de formateur doit être revalorisé par un meilleur déroulement de carrière de l'agent et être intégré dans les cursus. Souvent le métier de formateur est perçu comme un frein à une carrière. En effet, un agent qui souhaite intégrer la formation doit avoir une visibilité sur son futur, qu'il soit en campus ou en établissement.

Les indemnités tant de face à face que de formateur permanent n'ont pas évolué dernièrement. Si nous revendiquons bien une augmentation générale des salaires, il devient nécessaire que soit réévalué le métier de formateur au niveau du déroulement de carrière.

La direction prévoit de sortir du principe d'indemnité de face à face pédagogique, sans pour autant expliquer quel dispositif elle compte mettre en place s'agissant d'une évolution spécifique à Réseau.

Prévisions de congés

Concernant les congés, aujourd'hui la situation est figée à M-5, afin de transmettre aux établissements le plan de formation. Il est donc demandé aux formateurs d'anticiper leurs prévisions de congés.